



DIRECTION DEPARTEMENTALE DES
TERRITOIRES ET DE LA MER DU GARD

ELABORATION DES PLANS DE PREVENTION DES RISQUES
NATURELS D'INONDATION
SUR LES COMMUNES DU BASSIN VERSANT DU RHONY

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES INONDATION DE LA COMMUNE DE
VERGÈZE SUD

CARTOGRAPHIE DE ZONAGE RÉGLEMENTAIRE

- | | |
|---|--|
| F-Ucu = zone de centre urbain inondable par un aléa fort | M-Ucu = zone de centre urbain inondable par un aléa modéré |
| F-U = zone urbaine inondable par un aléa fort | M-U = zone urbaine inondable par un aléa modéré |
| F-NU = zone non urbaine inondable par un aléa fort | M-NU = zone non urbaine inondable par un aléa modéré |
| F-Ucud = zone de centre urbain comprise dans la bande de sécurité (50m) à l'arrière de la digue | R-Ucu = zone de centre urbain inondable par un aléa résiduel |
| F-Ud = zone urbanisée comprise dans la bande de sécurité (50m) derrière la digue | R-U = zone urbaine inondable par un aléa résiduel |
| F-NUd = zone comprise dans la bande de sécurité (50m) à l'arrière d'une digue | R-NU = zone non urbaine inondable par un aléa résiduel |
| Espace stratégique | |
| Limite de commune | |

MAI 2017



0 50 100
Mètres